

/ Collèges

Deux collèges sont présents sur le territoire de Guipavas, le collège public du Vizac et le collège privé Saint-Charles. La commune ne comptant pas de lycée, les jeunes guipavasiens poursuivent leur études dans les lycées brestois et landernéens.

collège du Vizac (public)



- > adresse : rue Anne de Bretagne
- > tél. : 02.98.84.81.81
- > mail : ce.0291968g@ac-rennes.fr
- > site internet : <http://www.collegevizacguipavas.ac-rennes.fr> ↗
- > proviseur : Mme SALAÛN Marie-Noëlle

Inscription

Pour l'entrée en 6^e, les inscriptions se font au niveau des écoles primaires.

Pour les autres niveaux, si l'élève est du secteur de recrutement du collège, le chef de l'établissement demandé est décisionnaire.

Si l'élève n'est pas du secteur, il doit faire une demande de dérogation de secteur. Les chefs d'établissements du secteur d'origine et du secteur demandé émettent alors un avis.

Si l'élève provient de l'enseignement privé, il doit faire un dossier d'admission dans l'enseignement public.

collège Saint-Charles (privé)



- > adresse : 41 rue amiral Guépratte
- > tél. : 02.98.84.71.98
- > mail : secretariat-stcharles@orange.fr
- > site internet : <http://www.stcharles-guipavas.fr> ↗
- > proviseur : M. Dumesnil Eric

Inscription

Il faut retirer un dossier au secrétariat et prendre rendez-vous auprès du directeur, M. Dumesnil.